

**AVIS D'IMPÔT 2019**

**TAXE D'HABITATION**

votée et perçue par la commune et divers organismes

**CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC**

votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public

La notice de cet avis  
est disponible dans  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) via la  
barre de recherche

M THOMAS THIBAULT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Vos références

N°fiscal (vous) (C) : 14 69 517 608 160  
Référence de l'avis : 19 34 7259253 04  
Identification de votre imposition :  
Département : 340  
HERAULT  
Commune : 299  
SERIGNAN  
Lieu d'imposition : 0144  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3  
Numéro de rôle : 770  
Date d'établissement : 11/09/2019  
Date de mise en recouvrement : 30/09/2019

Votre situation

**MONTANT À PAYER**  
Au plus tard le **15/11/2019** **1410,00 €**  
**Détail du montant à payer**  
Montant de votre taxe d'habitation 1271,00 €  
Montant de votre contribution  
à l'audiovisuel public 139,00 €

Vous devez payer cette somme, soit :

- en ligne sur **impots.gouv.fr** en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, **avant le 1er jour du mois de la date limite de paiement** (date limite d'adhésion), sur **impots.gouv.fr**, par téléphone ou courriel (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2020, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année
340793948560387893	M THOMAS THIBAUT	S	186394	1,00 8

TAXE D'HABITATION 2019	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	4170		4170	4170	
Valeur locative moyenne	2870		2870	2870	
A •Général à la base			245		
B •Personne(s) à charge					
A - Par personne rang 1 ou 2	10 %		10 %		
T pour personne(s)					
E - Par personne rang 3 ou +	15 %		15 %		
M pour personne(s)					
E •Spécial à la base					
N					
T •Spécial handicapé					
S					
Base nette d'imposition	4170		3925	4170	<b>Total des cotisations</b>
Taux d'imposition 2019	17,96 %		12,8 %	0,138 %	
Cotisations 2019	749		502	6	1257
Cotisations lissées					
Dont Majoration Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2018	17,96 %		12,8 %	0,144 %	
Rappel cotisations 2018	733		491	6	
Variation en valeur	+16		+11	0	
Variation en pourcentage	+2,18 %		+2,24 %	0 %	
EVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2018 ET 2019					Frais de gestion Prélèvements : - pour base élevée - sur rés. secondaires Plafonnement selon le revenu Dégrèvement TH
	ANNEE 2018	ANNEE 2019	En valeur	En pourcentage	
(a) Cotisations	1243	1271	+28	+2,25 %	
(b) Allègements					
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1243	1271	+28	+2,25 %	
LOCAUX TAXES : NOMBRE 1					<b>Montant de votre impôt</b>
RÉGIME P					
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	1271
2990139360G	Maison		H	4170	

<b>MONTANT DE LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2019</b>	139
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision.	

### Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** : **0 811 90 06 75\* DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 A 19H**
- ⇒ **Par courrier** : Questions sur la mensualisation ou le prélèvement à l'échéance :  
CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2  
Autres questions : votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS GRAND BEZIERS - S.A.I.D. EXTERIEUR  
9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX